

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMONTCHI FERME INTERNATIONAL » en abrégé  
« A.F.I »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRÉ  
DJIBI 2 NON LON DU BAR TAPIS ROUGE, Lot 142, Ilot 148

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 24/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMONTCHI FERME  
INTERNATIONAL » en abrégé « A.F.I »

Objet : Production, transformation, commercialisation de produit agricole et d'élevage, Négoce, Import Export, Restauration, Formation, Fourniture de matériel agricole et d'élevage, Bureautique et informatique..Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRÉ  
DJIBI 2 NON LON DU BAR TAPIS ROUGE, Lot 142, Ilot 148

Dirigeant(s) M EHUI N'GANZAN VALERY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13239 du 07/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°86849/GTCA/RC/2023 du 07/12/2023

